

ECOLE EUROPÉENNE DE KARLSRUHE

Maternelle, Primaire & Secondaire

Social Climate Policy

*version:
Decembre 2019*

Contenu

Introduction et objectifs

1. Promouvoir un climat social positif au sein de la maternelle/primaire

- 1.1. Mesures visant à promouvoir un climat social positif à la maternelle/secondaire
- 1.2. Règles d'or
- 1.3. Lignes directrices pour la gestion du comportement
- 1.4. Accord «Home-School»
- 1.5. Annexes

2. Promouvoir un climat social positif au secondaire

- 2.1. Mesures visant à promouvoir un climat social positif au Secondaire
- 2.2. Directives de l'école
- 2.3. Lignes directrices pour la gestion du comportement
- 2.4. Mesures visant à promouvoir un climat social positif au Secondaire

3. Procédures anti-mobbing

- 3.1. Définitions et formulaires
- 3.2. Lignes directrices contre le mobbing
- 3.3. Procédures anti-mobbing maternelle/primaire
- 3.4. Procédures anti-mobbing pour les élèves du secondaire
- 3.5. Annexes

Introduction et objectifs

Les paroles qui expriment l'essence même de la mission des Ecoles européennes ont été imprimées sur parchemin dans la première pierre de chaque Ecole:

"Elevés au contact les uns des autres, libérés dès leur plus jeune âge des préjugés qui divisent, initiés aux beautés et aux valeurs des diverses cultures, ils prendront conscience, en grandissant, de leur solidarité. Tout en gardant l'amour et la fierté de leur patrie, ils deviendront, par l'esprit, des Européens, bien préparés à achever et à consolider l'oeuvre entreprise par leurs pères pour l'avènement d'une Europe unie et prospère." Marcel Decombis

Ces mots expriment les objectifs principaux de toutes les Ecoles Européennes

Introduction

La politique de climat social de l'ESKAR définit nos objectifs et fournit un ensemble complet de conseils pour tous les membres du personnel, les élèves et les parents, y compris les mesures mises en place pour promouvoir le climat social souhaité dans notre école.

Cette politique s'aligne sur les objectifs généraux des écoles européennes : encourager la tolérance, la coopération, la communication et le souci des autres dans la communauté scolaire et au-delà.

Objectifs

Notre objectif est de créer une culture de l'apprentissage, où les enfants sont enthousiastes, motivés et ambitieux.

Le développement personnel des élèves, sur les plans moral, social et culturel, joue un rôle important dans la vie scolaire pour leur apprentissage et leur réussite.

Notre objectif est donc d'offrir une éducation qui offre aux élèves des possibilités d'exploration afin de développer :

- Leurs propres valeurs et croyances
- Des normes de comportement élevées
- Une attitude positive et bienveillante envers les autres
- Une compréhension de leurs traditions sociales et culturelles
- Une appréciation de la diversité et de la richesse des cultures

Nous encourageons le respect mutuel, le soutien et la collaboration entre les adultes et les enfants, tant à l'école que dans la communauté en général.

Nous sommes d'avis qu'il est important de veiller à la sécurité, d'offrir un bon environnement et stimulant à tous nos enfants, favorisant ainsi un sentiment de fierté de notre école. Les élèves réussissent le mieux lorsque les parents et l'école se valorisent, se respectent et travaillent ensemble sur les mêmes objectifs.

En suivant cette politique, notre objectif est que tous à l'école :

- Se sentent en sécurité
- Puissent travailler dans un environnement paisible et productif
- Soient sûrs de recevoir le meilleur soutien possible
- Respectent et traitent les autres de la même façon qu'ils aimeraient être traités
- Identifient et puissent faire face aux comportements inappropriés ou menaçants, aux abus et à l'intimidation et essaient d'y remédier
- Ne se tiennent pas à l'écart ou ne détournent pas le regard lorsqu'ils rencontrent un comportement inapproprié

- Réagissent aux situations de façon appropriée
- S'unissent au sein de la communauté
- Agissent en tant que membres responsables de la communauté scolaire
- Servent d'exemple aux autres

1.

Promouvoir un climat social positif Maternelle/Primaire

1.1. Mesures visant à promouvoir un climat social positif

Nous encourageons le respect mutuel, le soutien et la collaboration entre les adultes et les enfants, tant à l'école que dans la société en général.

Nous encourageons un climat social positif à l'aide des éléments suivants:

- Participation au Harmonic Tower
- Les enfants participent au « Waldklassenzimmer » journée verte
- Organisation d'une semaine de projet et d'activités entre les sections
- Voyages en classe verte : voyages scolaires
- Implication des élèves dans les discussions sur leur école en organisant des réunions régulières de classe et de conseil d'école, de la classe 3 à la classe supérieure
- Leçons de Biotop
- Encourager les enfants à réfléchir à la façon dont ils peuvent avoir un impact positif sur la vie des autres
- Encourager la coopération, l'amitié et le respect entre les enfants par le biais d'activités au sein des classes, des sections, des groupes d'âge et des classes partenaires
- Avoir des attentes claires en matière de bon comportement et d'attitudes positives. Les règles d'or sont discutées avec les enfants et affichées dans et autour de l'école.
- Décourager les comportements inappropriés en favorisant le respect mutuel entre tous les membres de la communauté scolaire
- Encourager les enfants à assumer la responsabilité de leurs propres actes ainsi qu'à comprendre et respecter les autres
- Promouvoir des relations positives et saines à l'école
- Tout le personnel fait l'éloge d'une bonne conduite
- Jouer un rôle de modèle
- Offrir des conseils aux enfants, y compris des compliments et des encouragements
- Offrir un programme d'études conçu pour motiver et faire participer chaque enfant
- L'organisation des espaces de travail afin de faciliter un apprentissage sûr et autonome

Les membres de la communauté s'engagent à créer un climat social positif dans notre école.

Pour les enfants, cela signifie suivre et respecter les règles d'or de l'école.

Le personnel s'assurera de/d' :

- Insister sur le fait que les enfants n'ont pas besoin d'être amis avec tout le monde, mais qu'ils doivent être respectueux des sentiments des autres et être gentils les uns envers les autres
- Promouvoir un comportement positif à l'école en tout temps
- Maintenir des attentes claires
- Faire régulièrement l'éloge d'un comportement positif
- Prendre le temps d'établir des relations avec les enfants
- Permettre aux enfants de développer leur propre estime
- Être conscients de la sécurité des enfants
- Communiquer toute question ou préoccupation au personnel et aux parents concernés
- Adopter une approche cohérente et suivre la procédure de l'école lorsqu'il s'agit de comportements inappropriés
- Promouvoir un climat positif en classe, y compris du temps pour le dialogue et la réflexion
- Enseigner aux enfants dans un environnement calme et positif

- Recevoir un soutien parental pour gérer le comportement et favoriser l'apprentissage
- Être traités de manière professionnelle et respectueuse par les autres membres du personnel, les parents et les élèves
- Empêcher les comportements inappropriés ou menaçants, d'abus et d'intimidation
- Recevoir une formation régulière

Le succès de cette politique dépend également de la coopération constante de tous les parents. Par conséquent, nous invitons les parents à :

- Soutenir pleinement les comportements positifs de leurs enfants en les félicitant et en les encourageant
- Discuter activement avec leurs enfants les Règles d'or et de l'accord « Home-School » et le signer
- Informer l'école de façon privée de toute question ou préoccupation susceptible d'influer sur le comportement de leurs enfants à l'école
- Traiter tout le personnel avec courtoisie professionnelle
- Collaborer avec l'école lorsque des problèmes de comportement sont décelés

1.2. Règles d'or à la Maternelle et au Primaire

En automne 2018, nous avons introduit les Règles d'Or de notre école qui sont simples et universelles.

Tous les éléments de notre politique de climat social, de notre accord « Home-School », de nos règles de jeu et de nos règles individuelles en classe s'alignent sur nos règles d'or.

- **Nous nous comportons bien et travaillons bien ensemble**
Nous nous comportons d'une manière qui permet à chacun de travailler et de jouer en harmonie.
- **Nous sommes respectueux et polis**
Nous communiquons et nous nous comportons d'une manière polie et respectueuse.
- **Nous gardons nos mains et nos pieds pour nous**
Nous résolvons les problèmes avec des mots. Nous traitons les autres comme nous aimerions être traités.
- **On marche, on ne court pas.**
Nous nous déplaçons tranquillement et raisonnablement dans l'école.
- **Nous nous occupons de notre école**
Nous prenons soin de notre école, de nos biens personnels, de notre travail et de nos expositions.



Définitions des Règles d'Or

Les élèves de l'Ecole européenne de Karlsruhe ont droit à une éducation qui leur offre toutes les chances d'atteindre leur plein potentiel. La direction, le personnel enseignant et le personnel de soutien sont là pour créer les conditions nécessaires à la réalisation de cet objectif. L'ensemble de la communauté scolaire participe à ce processus.

Le tableau suivant présente, en termes simples, des exemples de comportements permettant de voir si les enfants suivent les Règles d'or dans tous les aspects de la vie scolaire.

Règles d'or	Exemples de comportement adéquat
<p>Nous nous comportons bien et travaillons bien ensemble</p> <p>Nous nous comportons d'une manière qui permet à chacun de travailler et de jouer en harmonie.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Faites toujours de votre mieux en classe.• Faites tous vos devoirs à temps et du mieux que vous le pouvez.• Travaillez bien avec les autres enfants de votre classe ou de votre groupe.• Écoutez et suivez attentivement les instructions des enseignants et des superviseurs/surveillants.• Jouez et traitez les autres avec respect• Mangez votre déjeuner tranquillement et calmement.
<p>Nous sommes respectueux et polis</p> <p>Nous parlons et nous nous comportons d'une manière polie et respectueuse.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Respectez-vous, les autres élèves, les enseignants et les autres adultes.• Respecter les personnes d'autres cultures et nationalités.• Faites preuve de tolérance envers les autres.• Soyez amical, coopératif et sachez partager• Accueillez les autres et répondez quand on vous le demande.• Utilisez un langage amical et approprié.• Dites "S'il vous plaît" et "Merci".• Traitez les problèmes en parlant aux autres.• Écoutez vos camarades de classe et attendez votre tour pour parler.• Assumez la responsabilité de vos paroles et de vos actes.
<p>Nous gardons nos mains et nos pieds pour nous</p> <p>Nous résolvons les problèmes avec des mots. Nous traitons les autres comme nous aimerions être traités.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Jouez paisiblement.• Traitez les autres comme vous aimeriez être traité.• Traiter les problèmes en parlant aux autres.
<p>On marche, on ne court pas.</p> <p>Nous nous déplaçons tranquillement et raisonnablement dans l'école.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Marchez tranquillement et calmement à l'intérieur des bâtiments scolaires.• Entrez et sortez des salles de classe, des salles de sport et de la cantine en silence et paisiblement• Alignez-vous et attendez calmement avant le début de la journée scolaire et après les pauses.

<p>Nous nous occupons de notre école</p> <p>Nous prenons soin de notre école, de nos biens personnels, de notre travail et de nos expositions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entretenez votre propre équipement ; trousse de crayons, trousse PE etc.... • Respectez vos biens et ceux des autres. • Prenez soin de notre terrain de jeu et sentez-vous responsables. • Apportez tout ce dont vous avez besoin pour vos leçons. • Gardez votre classe et votre école en ordre. • Rangez et nettoyez après avoir utilisation du matériel.
---	--

Le comportement suivant est toujours inacceptable :

- Intimidation ou comportement menaçant en ligne ou en personne
- Violence physique
- Vandalisme
- Utiliser un langage grossier ou insultant
- Utiliser/apporter des objets dangereux (comme des allumettes, des objets pointus comme des couteaux, etc.)

Veillez noter que cette liste n'est pas exhaustive.

1.3. Conseils pour la gestion du comportement

Lorsque les enfants ne sont pas en mesure de suivre les Règles d'or, l'école s'efforce de prendre des mesures cohérentes et équitables, dans toutes les sections linguistiques. Afin de prendre les mesures qui s'imposent, les incidents sont traités sur une base individuelle. Des exemples de comportements inappropriés et de conséquences possibles sont énumérés ci-dessous, mais les exemples ne sont pas exhaustifs. Les enseignants peuvent développer leurs propres systèmes en classe pour promouvoir un comportement positif en accord avec les objectifs de l'école, mais le cadre suivant pour traiter les problèmes doit être appliqué de manière cohérente.

Au début de l'année scolaire, les enfants et les parents sont informés des règles d'or de l'école et de l'accord « Home School ». A la maternelle, on demande aux parents de signer un document de classe dans lequel ils acceptent le contenu de l'accord Home School, tant pour eux-mêmes que pour leurs enfants. Cela se produira au début de chaque année scolaire ou lorsque l'enfant rejoindra la classe, si l'inscription se produit plus tard dans l'année. A l'entrée à l'école primaire, tous les parents et les enfants signent un exemplaire individuel de l'accord « Home School », qui est ensuite centralisé pendant toute la durée du séjour de l'enfant à l'école primaire.

Dans tous les aspects de la vie scolaire, l'accent sera toujours mis sur la célébration, les félicitations fréquentes et le renforcement positif de la bonne conduite et le respect des Règles d'or. Les enseignants et le personnel de soutien encouragent les comportements positifs en étant de bons modèles de comportement.

Si les parents ont des préoccupations au sujet de leur enfant, il est recommandé de communiquer avec l'enseignante ou l'enseignant de la classe. L'enseignante ou l'enseignant fournira une réponse confirmant que l'école est au courant de ces préoccupations. Une fois que l'école aura examiné la situation, les parents seront informés que des mesures ont été prises. Veuillez noter qu'aucun détail sur des actions spécifiques concernant d'autres enfants ne peut être ou ne sera donné.

L'école prendra en considération le comportement passé d'un enfant avant de décider des conséquences de son comportement actuel inapproprié. Cela peut aggraver la punition de l'enfant en fonction de ce qu'il s'est passé auparavant. Des exemples de tels cas sont:

- Un enfant a déjà reçu un avertissement mais continue d'adopter un comportement inacceptable similaire.
- Un incident plus grave se produit et perturbe davantage la salle de classe ou le terrain de jeu.
- Un enfant qui a reçu un autre avertissement continue d'adopter un comportement inacceptable similaire.
- Un enfant a reçu de multiples avertissements mais continue à perturber la vie scolaire de façon persistante.

Le tableau suivant présente des exemples de comportements inappropriés et leurs conséquences possibles :

Exemples de comportements inappropriés	Exemples de conséquences possibles (Veuillez noter qu'il ne s'agit pas d'un système hiérarchique.)
<p>Ne pas rester concentré sur l'apprentissage en classe.</p> <p>Se déplacer bruyamment et de façon irresponsable dans l'école (p. ex. courir).</p> <p>Rendre l'apprentissage et l'enseignement difficiles pour tous les membres de la classe et pour l'enseignant.</p> <p>Ne pas utiliser de bonnes manières (mots méchants, pousser).</p> <p>Ne pas respecter la propriété d'autrui (y compris l'école).</p> <p>Se comporter d'une manière dangereuse.</p> <p>Ne montrant aucun respect pour les autres.</p> <p>Blessier délibérément un autre enfant par des actes ou des paroles.</p> <p>Utiliser un langage grossier ou insulter les autres devant des pairs, des enseignants ou d'autres membres du personnel.</p> <p>L'enfant est violent ou agit d'une manière dangereuse.</p> <p>L'enfant est violent ou menaçant.</p> <p>L'enfant fait une remarque raciste.</p> <p>Tout autre incident à la discrétion du directeur de l'école.</p>	<p>Avertissement verbal (identifiez le comportement, dites ce que vous voulez améliorer).</p> <p>Plus de temps pour la réflexion ou la discussion avec l'enseignant.</p> <p>L'enfant s'est éloigné de ses pairs.</p> <p>On demande à l'enfant de s'excuser et à garantir qu'il ne refera pas la même chose.</p> <p>Enfant envoyé hors de la classe pour travailler pendant une période déterminée dans une classe voisine.</p> <p>Perte de temps de jeu.</p> <p>Travaux d'intérêt général.</p> <p>Exclus de certaines activités ou loisirs. (P. ex. exclus des excursions d'une journée ou de la Semaine verte).</p> <p>L'enseignante ou l'enseignant de la classe informera les parents des incidents qui se produisent. *</p> <p>L'enfant remplit un formulaire Réflexion. *</p> <p>Rencontre entre l'enseignant, l'enfant et les parents pour discuter du comportement inapproprié et convenir d'objectifs d'amélioration.</p> <p>Les parents sont informés de l'incident par lettre du directeur de l'école, une copie est conservée dans le dossier de l'enfant pour référence.</p> <p>Les parents, l'enseignant et le directeur de l'école se rencontrent pour discuter de la gravité de la situation.</p> <p>Conseil de discipline.</p> <p>Exclusion temporaire des classes.</p> <p>Exclusion temporaire de l'école</p> <p>* *des copies conservées dans le dossier de l'enfant à titre de référence.</p>

Annexe 1:

Accord „Home-School“

As a parent/carer, I/we will:

- Help in fostering good behaviour and discipline, including the upholding of the school rules.
- Respect the school's policies and guidelines.
- Develop my/our child's understanding and ability to be responsible and self-disciplined, enabling him/her to become an effective member of our school community.
- Be respectful to other adults and children.
- Promote and have high expectations of behaviour and attitudes towards learning.
- Attend meetings to discuss my child's progress.
- Make the school aware of any concerns or problems that might affect my child's work or behaviour.
- Share any worries privately with the class teacher in the first instance.
- Support and encourage my child in homework and other opportunities for home learning.
- Inform the school of any medical needs my child may have.
- Ensure my child attends school regularly and arrives punctually.
- Provide an explanation if my child is absent.
- Make sure my child comes to school wearing weather appropriate clothing and that Sport kit is brought into school on the correct days.
- Ensure that my child comes to school ready to learn by being fit and well, having had enough sleep and having eaten breakfast.
- Keep the school informed of where to contact us in an emergency and provide up to date contact information.



Signed.....

ESK Kindergarten & Grundschule Home-School Agreement

As a school we will:

- Respect children as individuals – their rights, values and beliefs.
- Promote and have high expectations of behaviour and attitudes towards learning.
- Encourage good relationships and model high standards of respect and responsibility.
- Provide a happy, safe, and stimulating learning environment. Any form of anti-social behaviour or bullying will not be tolerated.
- Strive to promote each child's health, safety, happiness and feelings of confidence, self-worth and belonging.
- Provide a broad and balanced curriculum and endeavour to meet the needs of individual children and their learning styles.
- Encourage each child to do their best at all times and achieve their full potential.
- Encourage children to take care of their belongings and surroundings.
- Let parents know about any concerns or problems that affect their child's work, behaviour, attendance and punctuality.
- Arrange meetings with parents to discuss their child's progress when required.
- Keep parents informed about school matters and events.
- Always be willing to listen to the concerns of parents and endeavour to come to a solution.



Signed..... *Luise Ste...*

ESK Nursery & Primary Home-School Agreement



ESK Nursery & Primary Home-School Agreement



We wish to promote a culture of learning, where children are happy, enthusiastic, motivated and ambitious. We encourage mutual respect, support and collaboration between adults and children, both within the school and the wider community.

We believe that it is important to provide a safe, caring and stimulating environment for all our children, thereby promoting a sense of pride in our school. We believe that pupils achieve most when parents and school value and respect each other and work together towards the same goals.

The aim of our Home-School Agreement is to ensure that all parties involved understand and accept their roles and responsibilities.

As a child I will:

- Follow our school's Golden Rules and my class rules.
- Respect the feelings of others.
- Treat others as I would like to be treated.
- Be polite, honest, helpful and considerate to others.
- Accept responsibility for the things I do.
- Do all my class work and homework as well as I can.
- Ask for help if I need it either in class or at breaktime.
- Listen carefully to everyone and carry out instructions with care.
- Be a good role model for other children.
- Remember to bring the things I need to school.
- Walk inside school buildings quietly and calmly.
- Keep the school free from litter and take care of school property.
- Do my best to keep myself and others safe both in school and on trips or visits.
- Remember that I represent my school when on school trips or visits.



Signed.....

ESK Nursery & Primary Home-School Agreement

Annexe 2 :

Formulaires de réflexion et rapports d'incidents

Ce formulaire a été envoyé à la maison par le biais de votre enfant à la suite d'un incident survenu à l'école. Veuillez parler à votre enfant de ce qui s'est passé, l'aider à remplir ce formulaire et à le retourner à l'école le lendemain.



Réflexion sur mes actions - P3, P4 et P5

Mon nom: _____ Ma classe: _____

Je n'ai pas suivi les règles d'or. Je suis conscient que ce que j'ai fait était mal et je veillerai à ce que cela ne se reproduise plus.

1 - Voici ce qui s'est passé, y compris mes propres actions.

Par exemple, j'ai été impliqué dans une bagarre. Dans la bagarre, j'ai blessé un autre enfant. J'étais en colère.

2 –L'impact de mon comportement (sur les autres, sur la propriété ou sur moi-même).

Par exemple, j'ai perdu le contrôle de mes sentiments. J'ai été blessé physiquement. L'autre personne a été blessée physiquement. L'école a dû passer beaucoup de temps à régler les choses. Mes parents étaient bouleversés.

3 - Ce que je dois faire pour arranger les choses.

Par exemple, je m'excuserai oralement, j'écrirai une lettre ou je ferai quelque chose de gentil pour m'excuser auprès de cette personne.

4 – Que dois-je faire pour changer mon comportement à l'avenir ?

Par exemple, je vais prendre le temps de me calmer. J'arrêterai de me battre avec les autres. Je trouverai des solutions pacifiques aux problèmes avec les autres enfants.

Date ___/___/_____

Signature des parents

Signature de l'élève

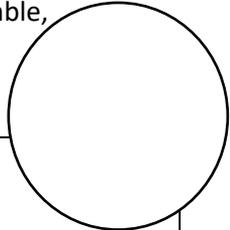
Signature de l'enseignant

Signature du Directeur

Réflexion sur mes actions - P1.P2

Mon nom: _____ Ma classe: _____

Je n'ai pas suivi les règles d'or. Je suis prêt(e) à réfléchir sur ce s'est passé avec un adulte. Ensemble, nous chercherons des moyens d'améliorer mon comportement.



Ce que j'ai ressenti quand c'est arrivé ?

Que s'est-il passé ? Dessinez et/ou expliquez avec vos propres mots.

Dessinez et/ou expliquez pourquoi il s'agit d'un problème. Ex : quelqu'un a été blessé, quelque chose a été endommagé/brisé, un enfant est malheureux,

Que pouvez-vous faire pour " régler " la situation ? Ex : s'excuser, faire un dessin ou nettoyer le désordre que vous avez fait.

Si vous avez à nouveau ce problème, comment allez-vous réagir ? ex : je vais aller chercher un adulte, je vais me rappeler d'arrêter, je vais prendre une grande respiration pour me calmer,

Ce document a été rempli par l'enfant concerné avec l'aide d'un enseignant

Signatures :Elève	Enseignant	Parents	Directeur



Feuille de réflexion sur le comportement

Nom :

Date :

Voilà ce que j'ai fait :

.....
.....
.....

C'est ce que je ressentais à ce moment :



Triste



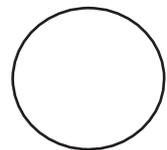
fatigué



fâché



désorienté



.....

Ce que j'ai fait était mal parce que :

.....
.....
.....

La prochaine fois, je me comporterai de la façon suivante:

.....

Je me suis excusé pour mes actes : oui non

Formulaire rempli par : _____ Rôle : _____

Signature : _____

Signature du parent/tuteur : _____ Date : _____

Promouvoir un climat social positif au secondaire

2.1. Mesures visant à promouvoir un climat scolaire positif au secondaire

Un climat scolaire positif aide les élèves à se sentir en sécurité sur le plan social, émotionnel et physique dans leur école et favorise leur développement scolaire et social. Par conséquent, la promotion d'un climat scolaire positif est une priorité pour l'école. L'engagement de tous les membres de la communauté scolaire, bien que différents groupes aient des rôles et des perspectives différentes, est crucial pour une amélioration de l'école.

En général, nous encourageons un climat social positif en favorisant le respect mutuel entre tous les membres de la communauté scolaire et en faisant l'éloge des bons comportements et en décourageant les comportements asociaux.

L'école offre un système d'orientation et de mentorat aux élèves par tous les membres du personnel mais surtout par :

- L'enseignante ou l'enseignant de classe
- Les conseillers pédagogiques

L'école met également en place différentes actions, planifiées annuellement et régulièrement au cours de l'année, visant à promouvoir un climat scolaire positif :

- Activités de transition P5-S1
- Mise en œuvre du système de parrainage pour les nouveaux arrivants
- Programme d'éducation sexuelle (S3)
- Programme de prévention de la toxicomanie (S1-S3)
- Programme de prévention "Nouveaux médias" (S1-S4) (Police du Bade-Wurtemberg)
- Organisation d'activités caritatives (au Burundi)
- Organisation d'activités ou d'événements culturels divers réunissant, par ex. les élèves « EuroStar »
- Organisation d'activités pour favoriser l'esprit d'équipe, incluant des voyages scolaires et des journées de projet

Afin de clarifier ce que l'on attend des élèves et des membres du personnel, l'école dispose de règles et de directives communautaires, fondées sur le respect mutuel et la nécessaire solidarité entre tous les membres de la communauté scolaire, et qui impliquent le respect des valeurs personnelles, sans considération de fonction, d'âge, de couleur, de croyance ou de nationalité.

Règles de l'école et directives de la communauté

Afin de garantir un climat social positif, les parents et les membres du personnel s'engagent à :

- Soutenir pleinement les comportements positifs en les félicitant et en les encourageant
- Informer immédiatement l'école de toute question ou préoccupation susceptible d'affecter le comportement des élèves à l'école
- Collaborer avec les responsables de l'école lorsque des problèmes de comportement sont identifiés.

L'école a déjà établi une procédure pour traiter les questions disciplinaires (Guidance for Behaviour Management).

2.2. Lignes directrices communautaires

- Nous nous comportons toujours avec respect et politesse envers TOUS les membres de notre communauté scolaire.
- Nous avons la responsabilité de créer une atmosphère qui permet d'apprendre dans les salles de classe et dans l'ensemble du bâtiment scolaire. Cela signifie : ne pas courir, ne pas crier, ne pas jouer aux cartes, etc.
- Nous sommes à l'heure pour les cours
- Nous gardons les couloirs et les escaliers libres de tout objet personnel (cartables, etc.). Ce sont des passages et aussi des sorties de secours.
- Pendant les heures libres, les élèves doivent rester tranquillement dans le foyer au rez-de-chaussée. Pendant les pauses déjeuner (5^{ème} et 6^{ème} heures), les élèves doivent sortir à l'extérieur sauf par mauvais temps. Ceux qui souhaitent travailler peuvent le faire tranquillement en permanence, dans la bibliothèque ou, pour les S5-S7, dans la salle d'étude C025. En raison d'une capacité limitée, si ces espaces sont pleins, les élèves peuvent travailler tranquillement dans le foyer.
- Nous prenons soin de nos effets personnels et respectons la propriété des autres.
- Nous gardons l'école propre et mettons les ordures dans les poubelles prévues à cet effet.
- Les élèves n'utilisent pas d'appareils électroniques, à l'exception des calculatrices, à l'intérieur du bâtiment scolaire et de la cour secondaire, à moins d'être supervisés par des enseignants de la matière.
- L'école est une zone sans drogue et non-fumeur. TOLÉRANCE ZÉRO
- Dans la cantine, les élèves suivent toujours les instructions données par le personnel d'encadrement. Après avoir mangé, veuillez laisser les tables, les chaises et le sol propres et remettez les plateaux sur le support fourni.
- Lorsque nous utilisons les transports scolaires ou les transports publics, nous respectons le conducteur et les autres passagers en réduisant le bruit au minimum. A l'entrée et à la sortie du transport, nous nous comportons toujours avec respect envers les autres.

2.3. Lignes directrices pour la gestion du comportement

Au début de l'année scolaire, les élèves et les parents sont informés et discutent des orientations communautaires et du règlement scolaire. Ils sont également informés des conséquences possibles d'un comportement négatif.

Les enseignants doivent toujours mettre en œuvre des stratégies pour promouvoir un comportement positif. Néanmoins, lorsque les élèves ne sont pas en mesure de respecter le règlement scolaire, l'école s'efforce de prendre des mesures cohérentes et équitables, dans toutes les sections linguistiques. Le cadre suivant, qui décrit comment les problèmes sont traités, devrait être appliqué de façon cohérente.

Les incidents sont divisés en trois étapes. Ces étapes sont définies ci-dessous, mais les exemples donnés ne sont pas exhaustifs.

Comportement	Conséquences et mesures possibles	Responsable de l'application des mesures
<p>Étape 1 Rendre l'apprentissage et l'enseignement difficiles pour tous les membres de la classe et pour l'enseignante ou l'enseignant Ne pas utiliser les bonnes manières. Se comporter d'une manière potentiellement dangereuse. Manque de respect pour les autres</p>	<p>Un comportement inapproprié est identifié. Rappelez à l'élève ou aux élèves concernés les règles de bonne conduite. Communiquer clairement à l'élève la manière dont il doit s'améliorer. Si nécessaire, l'élève est invité à s'excuser et à s'engager à ne plus faire de même. Si nécessaire, cela peut se faire par écrit et la lettre peut être conservée dans le dossier de l'élève.</p> <p>Mesure(s) L'élève reçoit un avertissement oral. L'élève peut devoir changer de place en classe pour qu'il accomplisse son travail écrit tout seul et non pas assis avec ses camarades. Les parents/tuteurs sont informés par écrit de l'incident ou des incidents.</p>	<p>Tout membre du personnel enseignant et de l'équipe pédagogique et administrative qui signale ce type de comportement.</p> <p>Enseignant de classe et conseiller pédagogique après discussion avec le directeur adjoint</p>
<p>Étape 2 Un élève a déjà reçu un avertissement d'étape 1, mais continue d'adopter un comportement inacceptable</p>	<p>On peut demander à l'enfant de réaliser une activité qui profite à la communauté scolaire ou lui donner du travail supplémentaire lié à l'incident</p>	<p>L'enseignante ou l'enseignant et la conseillère ou le conseiller pédagogique après discussion avec</p>

<p>similaire et de ne pas respecter les règles de l'école.</p> <p>Où</p> <p>Un élève est délibérément et de façon répétée violent envers les autres élèves ou les attaque verbalement (y compris l'utilisation des réseaux sociaux).</p>	<p>(ex. remplir un formulaire de réflexion pour examiner son comportement de plus près). L'enfant peut être exclu de certaines activités scolaires. Une lettre d'avertissement est envoyée à la maison pour aviser les parents du comportement et une copie est conservée dans le dossier de l'enfant pour référence. Les parents sont invités à rencontrer l'enseignant et l'enfant à l'école pour discuter du comportement et convenir d'objectifs d'amélioration.</p>	<p>l'enseignante ou l'enseignant. Directeur adjoint</p>
<p>Étape 3 Un élève a reçu une lettre d'avertissement pour l'étape 2, mais continue de perturber de façon persistante la vie scolaire.</p> <p>OU</p> <p>L'élève est violent ou agit d'une manière dangereuse envers les autres élèves ou les membres du personnel.</p> <p>L'élève est abusif ou menaçant L'élève fait une remarque raciste</p> <p>OU</p> <p>Tout autre incident pouvant être considéré comme nécessitant une action correspondant à cette étape, à la discrétion du directeur adjoint.</p>	<p>D'autres mesures disciplinaires sont proposées au directeur adjoint. Les mesures disciplinaires proposées sont discutées et une décision est prise.</p>	<p>Le directeur adjoint, après discussion avec conseiller pédagogique, l'enseignante ou l'enseignant de classe</p>

Enregistrement des incidents

Dans tous les cas, les incidents de comportement inapproprié sont inclus dans le registre de discipline de l'école (administré par les conseillers pédagogiques). Cela comprendra l'incident, l'heure, le lieu et les personnes impliquées. Le(s) conseiller(s) pédagogique(s) informera(ont) le(s) enseignant(s) concerné(s) de l'incident ou vice versa. Si nécessaire, les preuves sont recueillies par écrit auprès des personnes impliquées ou témoins de l'incident.

Les informations sur les élèves inscrites dans le journal de bord/logbook de la discipline scolaire sont partagées et discutées lors des conseils de classe (1er et 2ème semestre). Le conseil de classe peut décider si le niveau d'un élève doit être diminué.

L'utilisation de l'agenda scolaire est obligatoire et doit être utilisée de manière cohérente. Tout incident mineur doit être indiqué dans l'espace prévu à cet effet. Les parents doivent vérifier et signer à la fin de chaque semaine si des incidents ont été signalés.

Mesures disciplinaires appliquées en cas de comportement inapproprié ou d'infraction au règlement de l'école :

- Réprimande orale
- Missions/travaux supplémentaires,
- Retrait d'une carte scolaire jaune/verte ;
- Service à la communauté scolaire ;
- Etre privé d'après-midi libres;
- Un avertissement écrit ;
- Exclusion temporaire,
- Convention du conseil de discipline

La liste n'est pas explicite et d'autres mesures pédagogiques peuvent être décidées.

Avis important pour tous les cas de comportement inapproprié :

Avant que les parents/tuteurs ne soient informés par écrit de l'incident, on demande aux élèves concernés de s'informer eux-mêmes et on leur donne le temps de le faire. Les informations concernant l'incident ne sont communiquées qu'au personnel/parents des élèves concernés.

3. Procédures Anti-Mobbing

3.1 Mobbing : Définition et formulaires

Notre école s'engage à travailler avec le personnel, les élèves et les parents pour créer et maintenir une communauté scolaire où l'intimidation n'est pas acceptée. Toute personne qui en a connaissance devrait s'assurer que la victime et l'auteur reçoivent une aide et un soutien appropriés.

Définition :

Le mobbing est le recours délibéré et souvent répété à la violence physique ou psychologique dans l'intention de blesser une autre personne ou un groupe incapable de se défendre ou de se défendre. Comparée à l'intimidateur, la victime est en quelque sorte sans défense ou dans une position plus faible. Le mobbing fait généralement ressentir de la douleur, de la détresse et de la peur à la victime.

Le mobbing a plusieurs formes :

Physique

Le mobbing physique comprend les coups de poing, les gifles, les crachats, les pinçages, les morsures, les coups de pied et l'étouffement. Cela comprend également la destruction des effets personnels.

Émotionnel

L'intimidation émotionnelle comprend l'isolement et le ridicule, en grande partie par des mécanismes tels que l'hostilité, les taquineries, les cris, les moqueries, l'exclusion, le harcèlement et ignorer la personne.

Verbal

Les attaques verbales utilisent continuellement des mots pour blesser ou humilier une autre personne. Le mobbing verbale comprend les injures, les insultes, les commentaires racistes, les taquineries constantes, les fausses rumeurs, les tentatives de convaincre les pairs d'exclure ou de rejeter une ou plusieurs personnes et le fait de couper les victimes de leurs relations sociales.

Cybermobbing

Le cybermobbing se produit lorsqu'un enfant est tourmenté, menacé, harcelé, humilié, embarrassé ou autrement visé par un autre enfant qui utilise Internet, les réseaux sociaux et numériques ou les téléphones mobiles.

Le fait d'être victime de mobbing constitue un risque pour le bien-être et le développement futur de la victime. Cela nuit à l'apprentissage et n'affecte pas seulement l'intimidateur et la personne victime de mobbing. Elle nuit à l'atmosphère en classe et au climat social d'une école.

L'intimidation est une violation grave des droits d'une personne et porte atteinte à sa dignité et à sa valeur humaine.

Le mobbing n'est PAS :

- Arguments et désaccords - ils font partie des relations humaines et peuvent survenir lorsque les gens ont des opinions différentes ou veulent des choses différentes.

- Taquinement ou jeu brutal, l'intention derrière le jeu n'est pas de blesser ou d'insulter les autres. Il est important que tous les participants reconnaissent et acceptent l'activité comme un jeu.
- Être impoli.
- Être méchant.

En tant qu'école, nous adoptons une approche proactive pour prévenir l'apparition de problèmes en sensibilisant la population et en suggérant des stratégies qui favorisent un environnement positif et favorable.

Les cas isolés d'agression verbale ou physique et les comportements inappropriés seront également pris au sérieux et traités en conséquence.

3.2 Lignes directrices contre le mobbing:

Au niveau de l'école

- Prévoir la supervision, la prise de notes, le signalement, la tenue d'enquêtes et le traitement des incidents d'intimidation.
- Accorder une attention particulière au climat scolaire afin qu'il reflète le respect, la tolérance, la bienveillance, la confiance et le soutien. Tous les membres de la communauté scolaire devraient être attentifs à leurs interactions les uns avec les autres afin que ce comportement positif se reflète.
- Offrir une formation ou un soutien interne aux membres du personnel.
- Tous les membres de la communauté scolaire ont la responsabilité de ne pas ignorer les cas d'intimidation et d'intervenir au besoin.
- Dans certains cas, il faut demander l'aide d'experts.

Au niveau de la salle de classe

Chaque enseignant doit sensibiliser sa classe au mobbing afin que :

- Les enfants comprennent ce qu'est le mobbing et que le mobbing est inacceptable et ne doit pas être tolérée.
- Les victimes et les témoins comprennent qu'ils doivent signaler les incidents de mobbing à leurs pairs, enseignants ou parents. Note : la préoccupation qui est souvent associée au fait de " raconter " les faits doit être abordée. Il faut faire une distinction entre raconter des histoires pour attirer des ennuis à quelqu'un et demander de l'aide pour mettre fin au mobbing.
- Les témoins comprennent qu'ils doivent, dans la mesure du possible, aider et protéger leurs pairs/camarades qui sont victimes de mobbing.
- Les enfants développent leurs compétences en matière d'affirmation de soi, de résolution des conflits et de médiation.

Au niveau individuel

- Les enseignants offrent soutien, conseils et suggestions aux élèves victimes de mobbing et à leurs parents.
- Répondre à tous les incidents de comportement agressif et appliquer les procédures et sanctions de l'école.
- Impliquer les parents des élèves qui ne modifient pas facilement leur comportement.

En ce qui concerne le mobbing, les conseils suivants sont donnés :

Les parents devraient :

- Surveiller les signes de détresse chez leur enfant, p. ex. comportement irrationnel et changeant, réticence à aller à l'école, changement d'appétit et/ou d'habitudes de sommeil, sensation de malaise fréquente, vêtements ou effets personnels déchirés, endommagés ou manquants.
- Signaler à l'école tout changement de comportement chez d'autres enfants et/ou toute intimidation que vous remarquez.
- Être à l'écoute des préoccupations de leur enfant.
- Discuter, dès que possible, des soupçons de mobbing avec l'enseignante ou l'enseignant de la classe.

- Ne pas essayer de régler le problème vous-même en parlant à l'enfant que vous pensez qu'il pourrait être l'auteur, créer un climat social positif dans notre école ou en vous comportant de façon inappropriée envers votre enfant. Veuillez-vous adresser à l'enseignante ou à l'enseignant de la classe de votre enfant et lui parler.
- Ne pas encourager leur enfant à répondre de la même façon (en utilisant le mobbing).
- Penser que l'enfant peut avoir joué un rôle dans la situation qui s'est produite. Les enfants qui sont impliqués dans des situations émotionnelles ne se souviennent pas toujours clairement de ce qui s'est passé. Ils sont souvent très attachés à ce qui leur est arrivé, mais ne tiennent pas toujours compte de ce qui est arrivé aux autres personnes impliquées dans le conflit.

Les élèves devraient agir de la manière suivante :

- Rappelez-vous que ce qu'un élève considère comme amusant peut faire du mal à un autre.
- Demandez-vous : "Aimerais-je être traité comme cela ?"
- Ne restez pas les bras croisés lorsque des actes d'intimidation/mobbing se produisent.
- Parlez au nom de la victime qui peut avoir trop peur pour parler efficacement ou signaler l'incident à un enseignant.
- Parlez à quelqu'un en qui vous pouvez avoir confiance, comme un parent, un frère ou une sœur plus âgé, un ami, un enseignant ou un autre membre du personnel.
Si vous avez l'impression d'être victime d'intimidation, ne le cachez pas.
- Encourager et soutenir la victime à se défendre et à s'affirmer. Encouragez vos camarades de classe à faire de même.

Les membres du personnel devraient :

- Sensibiliser au Mobbing (voir les conseils ci-dessus)
- Suivre la procédure de l'école pour traiter les cas de Mobbing.

3.3 Procédures anti-mobbing Maternelle/Primaire:

Toute divulgation sera traitée avec sérieux et discrétion. Elle fera l'objet d'une enquête et d'un enregistrement minutieux. Un incident d'intimidation peut être signalé par une victime, un parent, un tuteur, un ami ou toute autre personne qui a connaissance du problème.

Un incident de mobbing peut être signalé par tout membre du personnel de l'école, qui l'apportera ensuite à l'enseignant de la classe actuelle de l'enfant.

L'enseignante ou l'enseignant s'entretiendra avec les élèves concernés, établira ce qui s'est passé et indiquera les informations suivantes sur le " Formulaire de dépistage de mobbing " :

- Qui était impliqué (ou présumé l'être) ?
- Où et quand l'incident s'est produit
- Ce qui s'est passé
- Si des mesures ont été prises immédiatement

Les parents des enfants directement concernés en seront informés, de même que le directeur adjoint.

L'enseignante ou l'enseignant peut résoudre l'incident signalé ou le transmettre au directeur adjoint. L'enseignante ou l'enseignant peut, en tout temps, demander l'aide d'autres membres du personnel.

Si l'enseignante ou l'enseignant n'est pas en mesure de résoudre l'incident, le directeur adjoint convoquera une réunion entre toutes les parties pour résoudre le problème. Les incidents graves seront enregistrés.

Les élèves peuvent recevoir une punition réparatrice comme une lettre d'excuses ou une sanction de service communautaire en milieu scolaire comme le ramassage des ordures et le désherbage.

NB : Le directeur adjoint peut intervenir à tout moment dans ce processus.

3.4. Procédures anti-mobbing pour les élèves du secondaire

Le personnel protégera et soutiendra tous les enfants concernés pendant que les allégations et les incidents feront l'objet d'enquêtes et seront résolus. La procédure suivante, étape par étape, sera utilisée pour signaler et répondre aux allégations ou incidents de mobbing :

- Toutes les allégations et tous les incidents de mobbing devraient être signalés immédiatement au membre du personnel enseignant le plus proche et, le cas échéant, aux conseillers pédagogiques et à la direction de l'école.
- Le personnel s'assurera que la ou les victimes se sentent en sécurité et des conseils appropriés leur seront donnés pour les aider.
- Le personnel écouterait et parlerait à tous les élèves impliqués dans l'incident séparément et enregistrerait les détails de l'incident, qui seront conservés dans le dossier personnel de l'élève. Les détails anonymes de l'incident seront consignés dans un registre approprié. Toutes les parties concernées auront la possibilité d'être entendues.
- Le personnel devrait adopter une approche de résolution de problèmes qui aidera les élèves à comprendre les conséquences de leur comportement.
- Des mesures appropriées seront prises rapidement pour mettre fin au comportement de mobbing ou aux menaces de mobbing. En outre, des mesures appropriées seront prises pour montrer à l'auteur que son comportement est inacceptable. On peut demander au(x) auteurs(s) de s'excuser sincèrement. Un soutien sera fourni pour aider le ou les auteurs à comprendre et à modifier leur comportement. Si possible, les élèves seront réconciliés.
- Dans les cas graves, l'incident d'intimidation sera immédiatement renvoyé au directeur adjoint qui, avec les enseignants et les conseillers pédagogiques, interrogera les élèves (à la fois les victimes et les intimidateurs impliqués). Les parents peuvent être impliqués.
- Dans les cas graves, les parents seront contactés et invités à venir à l'école pour une réunion afin de discuter du problème. Si nécessaire et approprié, les services sociaux et/ou la police seront consultés. Une aide et des conseils professionnels appropriés peuvent être demandés avec l'accord des parents.
- Une fois que l'incident a fait l'objet d'une enquête et qu'il a été réglé, chaque cas fait l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'il n'y a pas de brimades répétées.
- Si le mobbing persiste, des mesures disciplinaires seront prises dans le cadre du conseil de discipline de l'école.

3.6. Appendice

Formulaire de dépistage de mobbing

Remplir par l'adulte qui est le premier à être informé d'un cas de mobbing (ou soupçon).

1. Date à laquelle l'intimidation (ou soupçon) a été signalée pour la première fois :

2. Personne ne qui a été contactée en premier :

3. La personne qui a signalé le cas présumé d'intimidation

- La victime
- Pair de la victime, nom _____
- La mère ou le père de la victime, le tuteur, le nom de la personne qui s'occupe de la victime

- Enseignant, nom _____
- Autre personne, nom _____

Élève ciblé : _____

Classe : _____

Des exemples concrets de ce qui s'est passé :

1. Combien de fois le mobbing (ou soupçon) s'est-elle produit ?

2. Quand cela s'est-il produit pour la dernière fois ?

3. Depuis combien de temps un tel traitement existe-t-il ?

4. Les élèves qui ont participé activement à des actes présumés de mobbing ?

Nom: _____

Nom: _____

Nom: _____

Nom: _____

Nom: _____

10. Sur la base des informations recueillies, il s'agit de :

- Un conflit ou une bagarre entre enfants
- Blesser les sentiments à cause de malentendus
- Un seul incident agressif
- Mobbing

11. Décision concernant l'affaire :

- L'enseignant discute avec les élèves qui ont participé à l'incident.
- Le directeur discute avec les élèves qui ont pris part à l'incident.
- Référence acceptée par l'équipe

5. Quand ce formulaire a-t-il été rempli ?

6. Qui a rempli ce formulaire ?

Date

Signature: